

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Commission Corps Arbitral

Le Juge à l'arrivée.

Colloque des arbitres.

1- Le Juge à l'arrivée : Qui ? Comment ?

2- Le Juge à l'arrivée : quel travail ?

3- Comment renseigner un état de résultats ?

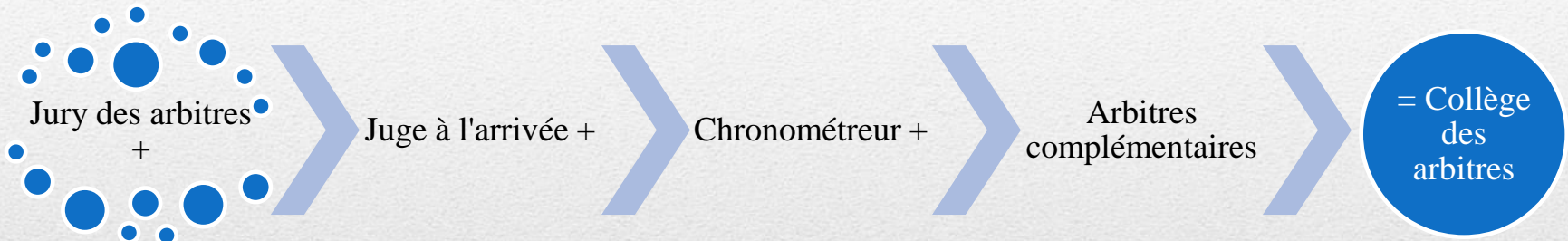
4- Quels documents envoyer avec l'état de résultats ?

Déroulement de l'intervention

Qui ?

Le seul juge des ordres d'arrivée.

Membre du collège des arbitres.



Quelqu'un d'ordonné.

Un arbitre qui travaille la compétence de juger les arrivées.

1- Le JA : Qui ? Comment ?

Comment ?

Équipement du Juge à l'arrivée.



- Etats de résultats pré remplis.
- Le règlement de l'épreuve et le règlement FFC
- Un trieur ou protège document
 - Grilles de pointage
- Dictaphone en état de marche et piles de rechange
 - Crayons / Surligneurs
- Le matériel que les autres n'ont pas : colle, ciseaux, agrafeuse
 - Chronomètre

CHEZ SOI :

- Lire attentivement le règlement particulier de l'épreuve : classements intermédiaires, points distribués, les bonifications, coureurs attendus au protocole, obstacles présentant un danger et lieux éventuels de neutralisation, les installations d'arrivée,
- Pré-remplir l'état de résultats
- Préparer une grille de pointage si l'opérateur n'en fournit pas et un tableau de protocole.
- Consulter la liste des engagés sur internet (site de la FFC) et l'imprimer si nécessaire
- Prendre contact avec l'organisateur (si nécessaire) pour connaître les modalités de l'épreuve.

2- Le Juge à l'arrivée : quel travail ?

CHEZ SOI :

- Lire attentivement le règlement particulier de l'épreuve : classements intermédiaires, points distribués, les bonifications, coureurs attendus au protocole, obstacles présentant un danger et lieux éventuels de neutralisation, les installations d'arrivée,
- Pré-remplir l'état de résultats
- Préparer une grille de pointage si l'opérateur n'en fournit pas.
- Consulter la liste des engagés sur internet (site de la FFC) et l'imprimer si nécessaire
- Prendre contact avec l'organisateur (si nécessaire) pour connaître les modalités de l'épreuve.

AVANT LE DEPART :

- Récupérer une liste des engagés avec N°UCI
 - Participer au contrôle des licences.
 - Collecter les autorisations de participation éventuelles.
 - Editer la liste des partants. Garder une liste avec N°UCI. Transmettre aux autres arbitres la liste des partants.
 - Lors de la réunion des DS : noter l'ordre des véhicules suiveurs.
 - Si l'émargement se fait plus tard : récupérer la feuille d'émargement.
 - Inscrire le nombre de partants sur l'état de résultats.
-

CHEZ SOI :

- Lire attentivement le règlement particulier de l'épreuve : classements intermédiaires, points distribués, les bonifications, coureurs attendus au protocole, obstacles présentant un danger et lieux éventuels de neutralisation, les installations d'arrivée...
- Pré-remplir l'état de résultats
- Préparer une grille de pointage si l'opérateur n'en fournit pas.
- Consulter la liste des engagés sur internet (site de la FFC) et l'imprimer si nécessaire
- Prendre contact avec l'organisateur (si nécessaire) pour connaître les modalités de l'épreuve.

AVANT LE DEPART :

- Récupérer une liste des engagés avec N°UCI
- Participer au contrôle des licences.
- Editer la liste des partants. Garder une liste avec N°UCI. Transmettre aux autres arbitres la liste des partants.
- Si l'émargement se fait plus tard : récupérer la feuille d'émargement.
- Inscrire le nombre de partants sur l'état de résultats.

PENDANT L'ÉPREUVE :

- Juger les classements intermédiaires si l'organisateur vous a laissé cette fonction et communiquer rapidement le classement.
- Etre attentif aux informations course : abandons, coureur qui change de vélo, dossard masqué... Et tenir sa grille à jour.
- Etre à l'écoute des neutralisations possibles pour intervenir si nécessaire.
- Quitter la course et rejoindre suffisamment tôt l'arrivée.

LORS DE L'ARRIVÉE :

- Avant l'arrivée, avoir confirmé les leaders des classements intermédiaires.
Prendre dans un 1^{er} appel le plus grand nombre de coureurs possible.
- Observer la régularité du sprint.
- Le coureur est classé s'il est en possession de son vélo.
- Dans les CLM, le JA relève dans l'ordre de passage les coureurs qui franchissent la ligne.
- Les arrivées se jugent au boyau de la roue avant, au point de tangence avec le plan vertical élevé au niveau de la ligne d'arrivée.
- Ne pas attendre le dossard mais identifier à la plaque de cadre.
- Donner le plus rapidement possible le classement des 10 premiers.
- Faire le calcul du classement par points.
- Le classement ne tient compte d'aucune bonification (ajoutées au classement général)
- Un coureur victime d'un incident dans les 3 derniers kms est classé dans l'ordre de passage sur la ligne, mais prendra le temps du groupe auquel il appartenait avant l'incident.
- Etablir le classement tout en complétant la grille avec l'aide des autres arbitres.

APRÈS L'ARRIVÉE :

- Signer toutes les feuilles de classement.
 - Afficher le classement.
 - Compléter l'état de résultats (sous son entière responsabilité) et y intégrer tous les documents nécessaires (en collaboration avec les autres arbitres et l'organisateur)
 - Envoyer l'état de résultat au comité régional et/ou au siège fédéral dans les meilleurs délais.
 - Veiller à l'envoi des résultats par mail si la classification de l'épreuve l'exige.
-

ETAT DE RESULTATS ROUTE

A transmettre dans les 48 heures qui suivent l'épreuve pour **HOMOLOGATION** aux instances concernées
selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTRÔLE MEDICAL OUI NON

Date de l'épreuve Titre de l'épreuve :

Comité régional : Lieu de l'épreuve

Nom de l'organisateur :

Catégorie (ou genre)

LE COLLEGE DES ARBITRES

	NOM - Prénom	Comité Régional	Qualification
Président de Jury	NOM de l'ARBITRE DESIGNÉ	PAYS-DE-LA-LOIRE	Niveau de qualification
Arbitre Titulaire	Arbitre du club de préférence	PAYS-DE-LA-LOIRE	Niveau de qualification
Arbitre Titulaire	Arbitre du club de préférence	PAYS-DE-LA-LOIRE	Niveau de qualification
Juge à l'arrivée	Arbitre du club de préférence	PAYS-DE-LA-LOIRE	Niveau de qualification
Arbitre Moto			
Arbitre Moto			
Arbitre Moto			
Chronométréur			
Chronométréur			
Agent contrôle anti-dopage			

3- Comment renseigner un état de résultats ?

ETAT DE RESULTATS ROUTE

A transmettre dans les 48 heures qui suivent l'épreuve pour **HOMOLOGATION** aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTRÔLE MEDICAL OUI NON

Date de l'épreuve Titre de l'épreuve :

Comité régional : Lieu de l'épreuve

Nom de l'organisateur :

Catégorie (ou genre)

LE COLLEGE DES ARBITRES

	NOM - Prénom	Comité Régional	Qualification
Président de Jury	NOM de l'ARBITRE DESIGNE	PAYS-DE-LA-LOIRE	Niveau de qualification
Arbitre Titulaire	Arbitre du club de préférence	PAYS-DE-LA-LOIRE	Niveau de qualification
Arbitre Titulaire	Arbitre du club de préférence	PAYS-DE-LA-LOIRE	Niveau de qualification
Juge à l'arrivée	Arbitre du club de préférence	PAYS-DE-LA-LOIRE	Niveau de qualification
Arbitre Moto			
Arbitre Moto			
Arbitre Moto			
Chronométrateur			
Chronométrateur			
Agent contrôle anti-dopage			

❶ Ne pas oublier d'indiquer s'il y a eu contrôle antidopage ou pas.

❷ Bien renseigner « l'identité » de l'épreuve : nom de l'épreuve ou n° de référence de l'épreuve (voir Pays-de-la-Loire Cyclisme)

❸ Nom de l'organisateur et/ou club + CATEGORIE de l'épreuve.

❹ Le Président de Jury est obligatoirement l'arbitre désigné par la CDCA ou la CRCA.

❺ Les autres arbitres sont soit :

- les autres arbitres désignés par la CDCA ou la CRCA,
- Les arbitres du club organisateur ou les dirigeants chargés du suivi de la course.

DÉCISIONS PRISES PAR LE JURY DES ARBITRES

NOM - PRÉNOM	N° DE LICENCE	PÉNALITÉ	MOTIF
NOM Prénom du compétiteur	90 90 909 909	10 €	Absent non excusé (Art 12.1.001 & G8)
NOM Prénom du compétiteur	81 81 818 181	35 € et mise hors course	Changement de roue entre coureurs lors d'une épreuve individuelle (Art FFC 12.2.003 & R8)
NOM Prénom du compétiteur	72 72 727 272	150 € et mise hors course Rapport à l'organisme disciplinaire	Comportement dangereux d'un responsable d'équipe à l'échelon course - 2ème infraction (Art FFC 12.2.003 & R6)

6 Bien indiquer le **motif** (en recopiant une partie de l'article si nécessaire), la **réglementation prise en compte**, l'article et le numéro de référence.

7 Bien indiquer la **pénalité infligée** (en tenant compte de la réglementation). **Si un rapport est nécessaire, ou si vous souhaitez saisir la commission régionale de discipline, veillez à indiquer dans cette case « rapport à l'organisme disciplinaire ».** Rédigez un rapport factuel (aucun jugement de valeur), précis et argumenté.

COUREURS ACCIDENTÉS

NOM Prénom du compétiteur	63 63 636 363	Plaies multiples	Pris en charge par les secouristes
NOM Prénom du compétiteur	54 54 545 454	Perte de connaissance	Transporté au CH par pompiers

8 Indiquer tout incident (on ne sait jamais...).

Les soussignés, Arbitres de la course et Juge à l'arrivée certifient la sincérité des résultats mentionnés au tableau ci-contre et

déclarent que les coureurs ont pris le départ au nombre de :

A,

Le,

9 Ne pas oublier d'indiquer le nombre de partants, et de signer.

Signature des 3 arbitres

signature du juge à l'arrivée

Signature du chronométrateur

Documents qui doivent accompagner l'état de résultats

Liste des engagés avec N° UCI (calendrier fédéral et +)

Liste des partants avec N° UCI (calendrier fédéral et +)

Feuilles d'émargement

Classements complets (de l'étape, général, classements annexes...)

Fiche de sécurité

Etat de reversements

Liste des véhicules suiveurs

Rapport circonstancié (si nécessaire)

Guide technique (calendrier fédéral et +)

Les autorisations de participation éventuelles

4- Quels documents envoyer avec l'état de résultats ?

1. Avant l'épreuve :

- 1.1. Arrêté préfectoral ou municipal**
- 1.2. Fiche des moyens de secours**
- 1.3. Liste des véhicules pour l'assurance avec numéros de licence des chauffeurs**
- 1.4. Coordonnées du médecin**
- 1.5. Liste des hôpitaux**

2. Après l'épreuve :

- 2.0. Rapport de l'épreuve (soit Comité Régional ou FFC + Organisateur)**
- 2.1. Liste des engagés**
- 2.2. Liste des partants**
- 2.3. L'état de résultats**
- 2.4. Tous les classements**
- 2.5. Sanctions et faits de course**
- 2.6. Guide technique**
- 2.7. Si besoin feuilles des chronométreurs et rapport commissaire adjoint**
- 2.8. Idem point n° 1.3 (liste des véhicules pour l'assurance) – Voitures et motos**
- 2.9. Fiche de sécurité**

- Calendrier régional : Par papier au Comité Régional
 - Calendrier fédéral : Par papier à la FFC et au Comité Régional / cicleweb@ffc.fr
 - Calendrier international : Par papier à la FFC, à la LNC et au Comité Régional
- Par mail (en plus des arbitres) : cicleweb@ffc.fr / aplatel@lncpro.fr
uci@infostradasports.com / infostradasports@uci.ch